



Bulletin municipal de liaison du mois de février 2023

Festa de l'Ours, Fête de l'Ours.

Cette fête païenne du 2 février, antérieure au Moyen Âge, marque le retour du printemps avec la sortie d'hibernation de l'ours. Aujourd'hui associée avec la Chandeleur elle est le départ des festivités carnavalesques. Historiquement très répandue en Catalogne, elle ne subsiste dans notre département que dans ces trois villages du Vallespir : Arles sur Tech, Prats de Mollo, et St Laurent de Cerdan. Même si les 3 fêtes, où le public est toujours fortement impliqué, possèdent de nombreuses variantes, sa trame est identique. Le récit s'appuie sur la légende qu'un ours aurait enlevé une jeune fille pour s'accoupler. Traqué par les chasseurs, l'ours est capturé, rasé, et la jeune fille libérée. C'est une forme de victoire de l'homme sur l'animal et du bien sur le mal.

Il existe un vrai lien culturel entre ces trois villages du Vallespir. Chaque fête est programmée à une ou deux semaines d'intervalle et les mairies se passent le jour de leur fête, une véritable patte d'ours comme trophée symbole.

Sur le calendrier la première fête se déroule à Arles sur Tech le dimanche le plus proche de la Chandeleur. C'est l'histoire d'un amour impossible entre Rosita et une créature venue de la forêt. L'ours capturé sera hué, montré à la foule, et sa force éprouvée par différents groupes de protagonistes. Il sera rasé avec une hache en fin de journée, son masque historique de fourrure à la dentition très saillante, est très loin d'être une représentation fidèle de l'animal.

La deuxième se déroule à Prats de Mollo où les ours sont au nombre de trois. Ils sont préparés face au public au Fort Lagarde. Leur costume et leur chapeau sont composés de peau de mouton et leur corps enduit d'un mélange noir de suie et d'huile. Les chasseurs sont des alliés des prédateurs car ils vont aider les ours à repérer les jeunes femmes à « Mâchurer », véritable symbole de possession réalisé par un marquage à l'huile noire des victimes. La fin de la supériorité de l'animal sur l'homme sera concrétisée par le rasage public des bêtes.

La troisième a lieu à St Laurent de Cerdan, où l'ours porte une véritable fourrure d'animal à la gueule agressive et largement ouverte. Toute l'après-midi, enchaîné et conduit par un meneur, le jeu de l'ours va alterner entre évasion et capture. Entouré par bon nombre de personnages carnavalesques comme la Monaca, les Escalfadors, etc. les jeunes femmes seront marquées par un mélange de muscat et de boudin noir. La fin de la journée verra un rasage public de l'ours.

Depuis novembre 2022 les Fêtes de l'Ours du Vallespir sont reconnues par l'UNESCO comme Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Arles sur Tech : Dimanche 5 février 2023

Prats de Mollo : Dimanche 19 février 2023

St Laurent de Cerdan : Dimanche 26 février 2023.



Arles sur Tech

Prats de Mollo

Saint Laurent de Cerdan

LA VIE DE LA MAIRIE

13 janvier : Salle des fêtes. Retrouvailles autour de 130 personnes de la traditionnelle soirée des vœux du Maire et de l'ensemble de l'équipe municipale.

17 janvier : Caramany. Intervention pour la réparation de notre horloge par l'entreprise Bodet.

20 janvier : Saint Paul de Fenouillet : Réunion de présentation du programme d'action du PNR Corbières/Fenouillèdes pour l'année 2023.

23 janvier : Caramany : Réunion technique de chantier rue de la Bade.

24 janvier : Mairie : Conseil Municipal.

25 janvier : Latour de France : Restitution devant les élus d'une partie des recherches scientifiques patrimoniales menées en Fenouillèdes sur 2 ans.

26 janvier : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Réunion du bureau des maires. Communauté de Communes, Conseil d'exploitation du réseau d'eau potable.

30 janvier : Caramany. Visite de contrôle des gîtes par gîtes de France.

31 janvier : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes Conseil Communautaire.



Présentation du projet par l'architecte paysagiste, responsable des travaux.

LA VIE CITOYENNE

Soirée court métrages : Samedi 21 janvier notre Salle des Fêtes a retrouvé une de ses fonctions : Salle de Cinéma. Tout a été pensé par le Pari du Lac pour recréer cette ambiance : Réouverture du petit guichet d'accueil, visite de la cabine de projection et son équipement d'un autre temps, Pop-Corn et boissons. Au programme la présentation de 5 courts métrages sur le thème de la ruralité où chaque réalisateur nous a présenté sa vision nous transportant du Tibet aux Hautes Pyrénées en passant par le Beaujolais et la Corse. Quel plaisir d'avoir découvert le travail d'une réalisatrice voisine résident dans la Grand Rue de Caramany : Jeanne Traon Loiseleux.

Horloge : Au mois de janvier, l'horloge du clocher est restée quelques jours sans fonctionner. C'est l'entreprise « Bodet » avec laquelle nous avons un contrat de maintenance qui est venue réparer ce petit problème.

Rue de la Bade : L'entreprise de travaux publics qui doit effectuer le travail a pris rendez-vous pour débiter le chantier. Celui-ci devrait durer un mois environ à partir du 13 février prochain.

Eclairage public : En ce début février l'entreprise chargée de modifier l'intégralité du système d'éclairage a commencé une première tranche de son travail.

Base nautique : Contrairement à l'annonce d'une réunion publique en février, qui nous a été communiquée par le Département, un rendez-vous d'élus et de maîtrise d'ouvrage sera maintenu ce mois-ci, et déplacé à Perpignan. En fonction des nouvelles et des renseignements publiables, nous vous tiendrons au courant.

Appel à volontariat : Comme nous l'avons signalé dans le bulletin consacré à l'activité de l'ASA, une journée de restauration par des volontaires du canal principal est programmée le samedi 25 février dès le matin. Il est impératif de savoir combien de personnes seront présentes pour l'organisation et le déroulement des travaux. Merci de prendre contact avec Monsieur Philippe Parra 06.46.46.49.05

Déjections animales sur la voie publique : Soucieuse de conserver une démarche préventive et de sensibilisation auprès des propriétaires d'animaux, la municipalité va s'équiper prochainement de deux distributeurs de sacs de ramassage de crottes de chien et de chats. Ils seront disposés sur la place de la mairie et à l'entrée de la rue de la Déballade. Espérons que ce matériel rappelle aux propriétaires d'animaux leur responsabilité pour le bien de tous.

Poubelles : La fermeture de points de collectes d'ordures ménagères dans le village, nous a été dictée par la Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes. Les raisons invoquées sont budgétaires, de temps et de pénibilités de travail pour les employés. Ces containers ont été déplacés à deux endroits entrée du village (côté Monument aux Morts) et en haut de la Grand Rue.

Réseau d'égouts : La Communauté de Communes en charge de cette compétence, s'est livrée à un numérotage de toutes les bouches du village. Celui-ci est destiné à établir une cartographie GPS précise de notre réseau, afin de faciliter l'intervention des agents spécialistes.

Internet : une très grosse panne a privé tout le village durant une semaine de ce réseau. Notre bulletin n'a donc pas pu être édité à la date prévue. La municipalité rappelle qu'elle n'a aucun pouvoir auprès des opérateurs mais a tout mis en œuvre avec notre Conseiller Départemental pour rétablir ce service.



Ancien aqueduc d'irrigation de l'Horto

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

La Fleur des Pois : Livraison à domicile tous les mercredis de 12H à 16H (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92